



Distribution: Générale

Date: 20 octobre 2016

Original: Anglais

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2016/6-A/Add.1

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Burundi (2011–2015)

Contexte

1. On trouvera dans le présent document la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Burundi (2011–2015).
2. Le Secrétariat accueille avec intérêt les constatations et les recommandations issues de l'évaluation, qui éclaireront la réalisation de l'examen stratégique national Faim zéro et l'élaboration du nouveau plan stratégique de pays.
3. La direction note que l'équipe d'évaluation a constaté l'estime générale dont jouissait le Bureau du PAM au Burundi, pour ses compétences spécialisées en matière d'assistance alimentaire, le soutien qu'il apporte au niveau des politiques, sa flexibilité et sa transparence. Les parties prenantes considéraient le PAM comme un partenaire chef de file dans les domaines de l'assistance alimentaire générale, de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, des interventions en cas de catastrophe, de la logistique et de l'innovation; et les activités du portefeuille du PAM au Burundi étaient généralement jugées pertinentes, efficaces, réalisées en temps voulu et conformes aux principes humanitaires.
4. La direction accepte les neuf recommandations issues de l'évaluation qui portent sur le recentrement de l'assistance alimentaire du PAM sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les activités de préparation et d'intervention en cas de crise, en s'appuyant sur le renforcement des synergies et en améliorant le ciblage et l'intégration des programmes, la promotion de l'autonomisation économique des femmes, le renforcement des filets de sécurité et l'intégration des principes relatifs à l'action humanitaire et à la protection, l'appui à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le retard de croissance ainsi que de promotion de l'alimentation scolaire et de la résilience des communautés au moyen d'initiatives complètes d'assistance alimentaire pour la création d'actifs, la mobilisation de ressources, et le renforcement du suivi et de l'analyse des effets directs.
5. Le tableau présente les mesures qu'il est prévu de prendre pour appliquer les recommandations, et les échéances correspondantes.

Coordonnateurs responsables:

Mme V. Guarnieri
Directrice régionale
Afrique de l'Est et Afrique centrale
courriel: valerie.guarnieri@wfp.org

Mme N. Jacquet
Directrice de pays p.i.
courriel: nicole.jacquet@wfp.org

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU BURUNDI (2011–2015)			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1: Alignement et positionnement stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans le nouveau plan stratégique de pays, maintenir les deux priorités de la stratégie de pays, à savoir i) la sécurité alimentaire et nutritionnelle; et ii) les activités de préparation et d'intervention en cas d'urgence, en suivant une approche stratégique en deux volets. Inclure la disposition¹ à intervenir plus efficacement face aux défis actuels. Le développement des capacités devrait être intégré de manière systématique sous la forme d'un thème transversal dans le nouveau plan stratégique de pays et dans les opérations. ➤ À l'extérieur, renforcer les synergies avec les partenaires stratégiques nationaux (ministères de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de la solidarité) et les partenaires des Nations Unies, tout en encourageant, au niveau institutionnel, les synergies sur des questions majeures liées à la sécurité alimentaire. 	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et de la Division des politiques et des programmes	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La direction reconnaît qu'il est nécessaire de maintenir dans le plan stratégique de pays la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les activités de préparation et d'intervention en cas d'urgence. Le PAM continuera à intégrer systématiquement le développement des capacités, en tenant compte de l'évolution des conditions de sécurité et de la situation politique dans le pays, et assurera le prépositionnement stratégique de marchandises et la planification des secours aux fins de la préparation et de l'intervention en cas de catastrophe.</p> <p>Le PAM intensifie sa collaboration avec les partenaires et les donateurs, en tirant parti de sa large présence sur le terrain pour renforcer les partenariats. Le bureau de pays établit actuellement des mémorandums d'accord avec d'autres organismes des Nations Unies afin de créer des effets de synergie dans des domaines – comme l'égalité entre les sexes – qui complètent les interventions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition.</p>	Décembre 2018
<p>Recommandation 2: Ciblage et intégration</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En interne, renforcer l'intégration géographique et l'intégration des programmes en améliorant le ciblage de la planification opérationnelle multisectorielle. Resserrer la coordination avec les partenaires d'exécution gouvernementaux et non gouvernementaux. 	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM intègre ses opérations sur le plan géographique et sur le plan thématique depuis 2015. Le programme intégré axé sur la nutrition et la résilience mené dans les provinces de Karuzi et de Gitega, et le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale qui appuie l'éducation, l'initiative Achats au service du progrès (P4P) et les interventions relatives à la nutrition et à l'environnement menées dans les provinces de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura, en constituent de bons exemples. En 2016, avec l'appui du bureau régional, le bureau de pays a concentré ses programmes sur le plan géographique – en tenant compte de la dégradation de la sécurité alimentaire résultant de la situation politique. Le PAM continuera</p>	Fait

¹ Prépositionnement stratégique de fournitures et planification des secours de façon à se préparer aux catastrophes et à pouvoir intervenir en cas de crise, tout en relevant les défis du développement à long terme.

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU BURUNDI (2011–2015)			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
		<p>d'appliquer cette approche à la conception et à la mise en œuvre des programmes relevant de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) et du programme de pays.</p> <p>Mi-2013, le bureau de pays a concentré son programme de traitement de la malnutrition aiguë modérée sur deux provinces au lieu de onze.</p> <p>En collaboration avec d'autres parties prenantes du secteur de la nutrition – notamment le Ministère de la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) – le PAM surveille la situation nutritionnelle au Burundi et ajuste en conséquence ses programmes relatifs à la nutrition. Là où l'assistance est en train d'être suspendue, le PAM travaillera avec les centres de traitement de la malnutrition aiguë modérée pour mettre en place les processus et procédures nécessaires avant de transférer la responsabilité des activités aux pouvoirs publics. Par exemple, il va être mis fin au programme de traitement de la malnutrition aiguë modérée dans le Ruyigi car le taux de malnutrition aiguë globale y est inférieur à 3 pour cent.</p>	Décembre 2017
<p>Recommandation 3: Problématique hommes-femmes</p> <p>➤ Renforcer l'autonomisation économique des femmes grâce à des activités génératrices de revenus tenant compte de la problématique hommes-femmes et à des partenariats conclus avec d'autres acteurs travaillant sur cette problématique et dans le domaine de la planification familiale. La programmation devrait être axée sur les jeunes, hommes/garçons et femmes/filles, et utiliser l'instance nationale s'occupant des questions de nutrition pour appuyer l'autonomisation des femmes et appliquer les marqueurs de l'égalité hommes-femmes de manière systématique.</p>	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Bureau chargé de la prise en compte de la problématique hommes-femmes	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Pour faire face aux problèmes relevés dans le cadre de l'évaluation – inégalité entre les sexes, violences sexistes et absence de sensibilisation au problème – le PAM a mis au point de nouvelles approches compte tenu des programmes saisonniers fondés sur les moyens d'existence récemment exécutés dans le Gitega en 2016. Le PAM et ses partenaires compléteront les activités en menant une action de sensibilisation de qualité destinée à faire évoluer les relations entre les sexes; les hommes seront tout particulièrement ciblés, l'objectif étant de leur faire saisir les avantages que présente l'égalité des sexes s'agissant d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition au profit de l'ensemble de la communauté.</p> <p>La conduite, dans le cadre des activités d'assistance, d'une action de sensibilisation visant à faire changer les mentalités est de plus en plus souvent encouragée comme une pratique optimale par les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et les mouvements activistes locaux présents au Burundi. Le PAM s'appuiera sur l'expérience des ONG partenaires et renforcera ses partenariats dans ce domaine.</p> <p>Le bureau de pays a signé un mémorandum d'accord avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en août 2016 et il examine une</p>	<p>Décembre 2017</p> <p>Décembre 2017</p> <p>Fait</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU BURUNDI (2011–2015)			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
		proposition tendant à faire des programmes du PAM sur le terrain – alimentation scolaire, Achats au service du progrès, assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) –une sorte de plateforme qui permettrait aux partenaires de fournir des services et de mener des activités en rapport avec la santé en matière de procréation, la lutte contre les violences sexistes et l'autonomisation des femmes et leur accès aux responsabilités. Le bureau de pays a mobilisé un partenaire de réserve pour intégrer dans les opérations du PAM, en particulier ses interventions humanitaires, des considérations liées à la problématique hommes-femmes et à la protection.	
<p>Recommandation 4: Protection sociale, principes humanitaires et principes relatifs à la protection</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En partenariat avec le Ministère de la solidarité nationale, développer des filets de sécurité soigneusement conçus pour faire en sorte que les programmes de protection sociale répondent aux besoins de la population liés à la crise et pour que les principes humanitaires et ceux relatifs à la protection soient respectés. ➤ °Inclure expressément les principes humanitaires de neutralité, d'impartialité et d'indépendance et les principes de protection dans les documents de stratégie et les descriptifs de programme du PAM. 	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM a joué un rôle crucial dans la formulation de la politique et du programme nationaux de protection sociale, compte tenu de son expérience considérable en matière de ciblage des zones géographiques et des ménages vulnérables. La Banque mondiale et l'UNICEF – principales organisations à appuyer le Gouvernement dans le domaine de la protection sociale – ont demandé au PAM de contribuer à la conception d'un registre national des ménages vulnérables, en vue de leur prise en charge dans le cadre du programme. Le bureau de pays apportera l'appui demandé tout en veillant à ce que les critères de ciblage du PAM relatifs aux transferts de type monétaire, assortis ou non de conditions, soient harmonisés avec ceux s'appliquant aux transferts monétaires non assortis de conditions assurés par le biais du programme national, et à ce que les opérations du PAM soient intégrées dans la stratégie globale de protection sociale du gouvernement.</p> <p>Le bureau de pays fera explicitement référence aux principes humanitaires dans la prochaine version de l'IPSR et dans le plan stratégique de pays.</p>	<p>Janvier 2017</p> <p>Janvier 2018</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU BURUNDI (2011–2015)			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 5: Nutrition</p> <p>➤ En partenariat avec le Ministère de la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, renforcer le rôle du bureau de pays dans le domaine de la nutrition: i) en appliquant de manière cohérente les directives du PAM en matière de nutrition; ii) en assurant la continuité des services de soins dans les centres de santé et au sein des communautés et en intégrant la nutrition avec l'accès à la nourriture; iii) en appuyant l'élaboration d'une stratégie nationale de réduction du retard de croissance tout en continuant de promouvoir le mouvement Renforcer la nutrition; iv) en améliorant le suivi, l'évaluation et l'analyse des données sur les effets directs obtenus en matière de nutrition; et v) en plaidant en faveur de la participation des jeunes à la prévention de la malnutrition.</p>	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM appuiera l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le retard de croissance et continuera à appliquer systématiquement les directives relatives à la nutrition et à prévoir des activités spécifiquement axées sur la nutrition dans ses programmes d'assistance alimentaire.</p> <p>Lorsque des pénuries budgétaires contraignent à établir des priorités pour l'utilisation des ressources disponibles, le PAM donne la priorité aux enfants âgés de 6 à 23 mois, plutôt qu'aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, pour ce qui est d'appuyer la prévention du retard de croissance. Il interrompt automatiquement le traitement de la malnutrition aiguë modérée dans les provinces où la prévalence de la malnutrition aiguë globale est passée en dessous de 5 pour cent, afin de centrer les efforts sur les provinces où la prévalence chez les enfants âgés de 6 à 59 mois est, soit au moins égale à 10 pour cent, soit comprise entre 5 et 9 pour cent en présence de facteurs aggravants. Le bureau de pays a lancé dans les provinces de Karuzi et Gitega des projets Espèces pour la création d'actifs prévoyant des activités tenant compte des questions nutritionnelles, en vue de garantir la continuité des soins dans les communautés et dans les centres de santé; il a aussi amélioré l'accès aux aliments en effectuant des transferts monétaires en faveur des ménages vulnérables comptant des enfants âgés de 6 à 23 mois et/ou des femmes enceintes ou des mères allaitantes, et organisé des activités éducatives axées sur la nutrition.</p> <p>Comme l'a souligné l'équipe d'évaluation, le système de suivi et d'évaluation a été amélioré depuis 2015, et des données relatives aux effets directs sont disponibles et analysées aux fins tant du traitement de la malnutrition aiguë modérée que de la prévention du retard de croissance. Le bureau de pays continuera à améliorer le système avec l'appui de personnel technique supplémentaire, à savoir un chargé de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV)/du suivi et de l'évaluation qui devrait assurer ces fonctions pendant le dernier trimestre de 2016.</p> <p>Un projet pilote relatif à l'amélioration de la nutrition chez les adolescentes, et le mémorandum d'accord conclu avec le FNUAP, constituent des points de départ pour la participation des jeunes – filles et garçons – aux activités de prévention de la malnutrition.</p>	<p>Décembre 2018</p> <p>Fait</p> <p>Décembre 2016</p> <p>Janvier 2017</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU BURUNDI (2011–2015)			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 6: Alimentation scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Appuyer l'élaboration de programmes nationaux d'alimentation scolaire en concentrant davantage les efforts sur la qualité de l'enseignement, en partenariat avec le Ministère de l'éducation et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, et en réalisant une analyse et une cartographie des lacunes. En interne, resserrer les liens avec l'initiative Achats au service du progrès pour fournir une enveloppe d'assistance normalisée aux écoles ciblées. 	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM est en train de passer d'un programme d'alimentation scolaire conventionnelle à un programme durable utilisant la production locale, dirigé par les pouvoirs publics. Tout en poursuivant son soutien direct à la fourniture de repas scolaires, le PAM aide le comité interministériel à formuler une politique et un programme nationaux d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Il continuera à centrer ses efforts sur l'accroissement des taux de scolarisation et d'assiduité ainsi que de l'apport en nutriments, en renforçant sa collaboration avec d'autres acteurs, notamment l'UNICEF, s'agissant d'améliorer la qualité de l'enseignement. Le PAM et l'UNICEF prévoient de signer un mémorandum d'accord avant la fin 2016 pour officialiser leur coopération dans le secteur de l'éducation.</p>	Décembre 2018
<p>Recommandation 7: Résilience</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En collaboration avec le Ministère de l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds international de développement agricole, aider les communautés en prévoyant dans les plans de développement communautaires des trains de mesures détaillées et durables axées sur l'assistance alimentaire pour la création d'actifs. 	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM se sert de la planification communautaire participative et des plans de développement communaux pour étayer ses activités 3A. En collaboration avec ses partenaires, il a intensifié l'emploi de l'analyse intégrée du contexte pour le ciblage des zones géographiques, et de la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence pour déterminer et favoriser les synergies entre programmes et partenaires, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds international de développement agricole.</p>	Fait

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU BURUNDI (2011–2015)			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 8: Mobilisation des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Actualiser la stratégie de mobilisation de ressources du bureau de pays et plaider en faveur d'un assouplissement des financements de la part des donateurs afin de permettre des engagements de ressources pluriannuels. 	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et de la Division des partenariats avec les gouvernements	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le bureau de pays a réorienté sa stratégie de mobilisation de ressources vers les contributions pluriannuelles. À cet égard, le PAM a obtenu des engagements pluriannuels de la part de plusieurs donateurs – notamment les Pays-Bas (cinq ans), Monaco (trois ans), l'Allemagne (trois ans) et le Canada (deux ans) – et des contributions annuelles régulières de la part du Gouvernement burundais. Le bureau de pays et d'autres organismes des Nations Unies travaillent à renforcer et à élargir la base de donateurs susceptibles de fournir des ressources en faveur des opérations humanitaires et des programmes de développement menés au Burundi.</p>	Fait
<p>Recommandation 9: Suivi et analyse des effets directs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Harmoniser le suivi et l'analyse des données relatives aux effets directs. 	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Pour renforcer ses capacités en matière de suivi et d'analyse des effets directs, le bureau de pays recrute actuellement sur le plan international un spécialiste de l'ACV/du suivi et de l'évaluation, qui aura à coordonner toutes les activités relatives à l'ACV et au suivi et à l'évaluation menées par le PAM au Burundi, l'accent étant mis sur le suivi des effets directs. Grâce à la présence d'un administrateur supplémentaire de la classe P-3 et sur la base du nouveau Cadre de résultats institutionnels, le bureau de pays veillera à ce que les données relatives aux effets directs soient collectées et analysées conformément à ce que prévoit le Cadre de résultats institutionnels.</p>	Décembre 2017

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
P4P	Achats au service du progrès
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance